

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2024

Le vingt-trois du mois de mai deux mil vingt-quatre à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de son maire, Christophe GUILLARME, celui-ci certifie que la convocation des membres en exercice était de 15.

Secrétaire de séance : Édouard PONCET

Membres présents à la séance : Christophe GUILLARME, Mireille PALMIER, Fabien MARTINON, BLANCHARD Nathalie, Édouard PONCET, Philippe SESSIECQ, Gérard BORDET, Dominique DUBOIS, Olivier FAJWISIEWICZ, Fabienne ETAIX, Michelle CHIRAT, Christophe GERARD

Membres absents ayant donné pouvoir : David BEFORT donne pouvoir à Fabien MARTINON

Membres absents excusés : Joëlle BAYARD, Lorène GRANGE, Olivier FAJWISIEWICZ pour les délibérations 2405001 à 2405007 et Christophe GERARD pour les délibérations 2405001 à 2405004

Date de la convocation : 10 mai 2024

DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION AUVERGNE RHONE ALPES POUR LE PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE MICRO-CRECHE - Délibération 2405001

Monsieur le Maire fait un point sur l'avancement du projet de construction de la micro-crèche. Le montant des travaux s'élève à 740 650 € hors acquisition foncière.

Il demande à l'assemblée de l'autoriser à solliciter une subvention à la Région pour un montant de 125 000€.

Décision du conseil municipal :

POUR : 11	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

LANCEMENT DE L'APPEL D'OFFRES POUR LA CONSTRUCTION DE LA MICRO-CRECHE – Délibération 2405002

Selon l'article L2122-21-1 du code général des collectivités territoriales, il est proposé au conseil municipal d'autoriser le Maire à lancer la procédure d'appel d'offres et signer le marché avec les titulaires qui seront retenus par la commission.

La procédure utilisée sera la MAPA (marché à procédure adaptée).

Décision du conseil municipal :

POUR : 11	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

TARIF RESTAURATION SCOLAIRE AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2024 – Délibération 2405003

En raison de l'augmentation des charges liées à la restauration scolaire, Monsieur le Maire propose de fixer le prix du repas à partir du 1^{er} septembre 2024 de la manière suivante :

- Tarif repas enfant : 4.00
- Tarif repas employé : 4.00
- Tarif repas adulte : 5.00

Décision du conseil municipal :

POUR : 11	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

TARIF GARDERIE PERISCOLAIRE AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2024 – Délibération 2405004

En raison de l'augmentation des coûts de fonctionnement liés au personnel et à l'intervention d'un éducateur sportif, Monsieur le Maire propose d'augmenter le prix de la garderie :
1.40 € de l'heure.

Décision du conseil municipal :

POUR : 11	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

Arrivée de Christophe GERARD à 20h30

RAPPORT SIEMLY : PRIX ET QUALITE DU SERVICE D'EAU POTABLE – Délibération 2405005

Selon l'article L 1411-13 du CGCT, le rapport 2023 du SIEMLY sur le prix et la qualité de l'eau potable est présenté au Conseil Municipal.

Monsieur le Maire propose d'approuver ce rapport.

Décision du conseil municipal :

POUR : 12	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

SIEMLY : ADHESION DE LA COMMUNE D'EPERCIEUX-SAINT-PAUL ET MODIFICATION DES STATUTS – Délibération 2405006

Monsieur le Maire propose d'approuver la modification des statuts du SIEMLY permettant l'adhésion de la commune d'Epercieux-Saint-Paul au 1er janvier 2025.

Décision du conseil municipal :

POUR : 12	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – Délibération 2405007

Monsieur le Maire présente le rapport 2023 sur le prix et la qualité du service de l'assainissement collectif.

Il propose d'adopter ce rapport.

Décision du conseil municipal :

POUR : 12	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

Arrivée de Olivier FAJWISIEWICZ à 20h45

CONVENTION AVEC CITEO POUR LA LUTTE CONTRE LES DECHETS ABANDONNES – Délibération 2405008

Monsieur le Maire laisse la parole à Philippe SESSIECQ qui expose :

CITEO perçoit les contributions des responsables de la première mise sur le marché de produits commercialisés dans des emballages. Ainsi CITEO peut proposer un soutien financier aux collectivités qui engagent des actions de lutte contre les déchets abandonnés.

Monsieur le Maire propose de signer une convention avec CITEO qui donnerait lieu au versement d'une somme de 1269.90 € annuels jusqu'au 31/12/2028.

Décision du conseil municipal :

POUR : 13	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FEDER POUR LA CONSTRUCTION D'UN CITY-STADE – Délibération 2405009

Monsieur le Maire rappelle le projet d'aménagement d'un city-stade. Le montant des travaux s'élève à 102 103 euros hors taxes :

- Terrassement : 85 875 €
- Aménagement : 16 228 €

Il propose de demander une subvention au titre du FEDER (Fonds de développement Européen).

Décision du conseil municipal :

POUR : 13	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION AUVERGNE RHONE ALPES POUR LA CONSTRUCTION D'UN CITY-STADE – Délibération 2405010

Monsieur le Maire rappelle le projet d'aménagement d'un city-stade. Le montant des travaux s'élève à 102 103 € hors taxes comprenant :

- Terrassement : 85 875 €
- Aménagement : 16 228 €

Il propose de demander une subvention de 20 000 € à la Région.

Décision du conseil municipal :

POUR : 13	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

QUESTIONS DIVERSES :

➤ Edouard PONCET :

Voirie : 2 devis ont été reçus : TPCF 24 300 € HT et Eurovia 36 000 € HT

Les travaux prévus concernent la montée de la Civensoise, une fissure rue du Champ de Course et la réfection des trottoirs du lotissement communal les Grands Prés.

Monsieur PONCET propose de retenir le moins disant, soit TPCF.

Fossés à refaire rue des Boutières (nouveau chemin piétons) : en attente de la réception du devis de l'entreprise NAULIN

➤ Christophe GUILLARME :

École : il avait été envisagé d'inclure la rue des Ecoliers dans l'aménagement de la cour pour gagner de l'espace. Le cabinet Réalités a proposé plusieurs scénarios. Un voisin n'étant pas favorable, cette solution est en attente.

➤ Fabien MARTINON :

Micro-crèche : La réunion pour le Guichet Unique s'est bien déroulée. Les plans présentés par l'architecte ont été validés pour l'essentiel. Le problème du raccordement aux eaux usées a été exposé.

Dates à retenir :

Réunion le 3 juin avec l'architecte et « familles Rurales » pour le choix du mobilier.

Réunion le 10 juin avec la CAF pour l'étude du budget de fonctionnement.

Réunion le 17 juin avec l'architecte à confirmer.

➤ Christophe GUILLARME :

- Projet de signer un contrat d'apprentissage jardinier et paysagiste avec un élève du lycée de Chervé à partir de septembre.
- Mutuelle : Christophe GUILLARME, Dominique DUBOIS et Fabienne ETAIX ont reçu madame FERNANDEZ - Mutuelle Loire Forez - pour faire un point sur les tarifs proposés aux civensois ou personnes qui travaillent sur la commune.
- Jeux de boules : Robert MAILLAVIN assure la finition avec la pose d'un Bidime géotextile, du concassé et du gore – la pose des menuiseries est prévue fin juin
- Fleurissement : remerciements à Dominique DUBOIS, Nathalie BLANCHARD et Fabienne ETAIX qui ont entretenu le massif de la civensoise
- Élections européennes : 38 listes déposées
- Inauguration cimetière : vendredi 14 juin à 11 heures
- Legs LAFFAY : Pascal BERNARD remercie les élus pour le don qui a permis de participer au financement de l'achat du fauteuil roulant de Floris
- Des dégradations qui ont engendré des frais importants ont été constatées dans le village

TOUR DE TABLE :

Gérard BORDET :

- Commission voirie : demande de miroir à étudier route de Pouilly
- Réflexion sur la bande cyclable à Charbonnel et projet jusqu'au village

Fabien MARTINON :

- Micro-crèche : 40 réponses aux questionnaires (dont 7 exploitables)
- Panneaux de rues : commande en cours
- Réunion avec les associations le 18 juin à 20 heures
- Réunion de la commission urbanisme pour présenter les permis en cours et un contentieux

Philippe SESSIECQ :

- Précisions sur la convention CITEO
- Marché : demande de place d'un arboriculteur de Cellieu

Olivier FAJWISIEWICZ :

- Tennis de table : Recherche d'un espace de stockage pour le matériel le temps des travaux du G1 à Feurs

Dominique DUBOIS :

- MJC : stage de dessin le 15 juin proposé par Madame DE BECDELIEVRE
- Salle des associations : Le massif qui se trouve derrière la salle des fêtes demande à être taillé

Michelle CHIRAT :

- L'UMASP (Association unité de soins palliatifs) fête ses 20 ans et organise une soirée le 8 novembre. Afin d'aider au financement de cette soirée, l'association sollicite le conseil municipal pour l'obtention d'une subvention.

- Don du sang le 18 septembre : pas de réponse de l'EFS pour la formation hygiène des bénévoles

Nathalie BLANCHARD :

- Travaux de changement du transformateur en cours à Charbonnel

Mireille PALMIER :

- 22 juin : participation du CMJ lors du passage de la flamme olympique à Feurs
- La première réunion de la commission bulletin a eu lieu
- Rencontre prévue avec l'association « Lire et faire Lire » qui intervient à l'école.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h20

Le Maire
Christophe GUILLARME

Le secrétaire de séance
Edouard PONCET